



Visa long séjour après 6 mois de vie commune

Par **boubazidane**, le **06/05/2010** à **16:13**

Bonjour tout le monde,

Je suis étudiant étranger depuis 2006 et j'ai reçu un refus de titre de séjour accompagné d'une OQTF octobre 2009. Je me suis marié avec une française à 2 jours avant l'expiration de mon dernier récépissé il y a de cela 6 mois. Ma femme et moi avons déposé une demande de visa long séjour et une demande de titre de séjour en même temps le 05-05-2010 selon les conseils de mon avocat mais la femme de l'accueil ne m'a rien donné comme papier pour le dépôt, en plus, mon audience au tribunal (pour le cas étudiant) a eu lieu ce jeudi 06-05-2010 et la délibération est prévue le 03 juin 2010 (pas d'espoir). Alors, mes chers frères et sœurs, je souhaiterais avoir des conseils pour ce type de dossier. Que dois-je faire ? Merci de compter sur vous.

Par **chris_idv**, le **03/06/2010** à **22:29**

Bonjour,

Pour ce type de dossier vous avez visiblement tiré sur la corde au maximum, certes en restant a priori du bon côté de la loi mais en voulant jouer au plus malin vous risquez surtout de vous attirer les foudres de l'administration en charge de l'octroi des titres de séjour ... et de voir votre demande rejetée

Cordialement,